Cinquante-sixième année. - N ° 50 A Vendredi 11 mars 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2668

75 – PARIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Jugement d'ouverture

Date : 23 février 2022.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
421 444 464 RCS Paris.
LMBO.
Forme : Société par actions simplifiée à capital variable.
Activité : La gestion de capitaux pour compte propre, ou pour le compte de tiers, exclusivement professionnels, dans les limites fixées pour la gestion des autres fia décrites à l'article L. 214-24 1113 du Code Monétaire et Financier; à ce dernier titre Lmbo est enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et est soumise aux obligations d'information prévues par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. La prestation de services dans les domaines du conseil et du montage, de l'ingénierie financière ou de la gestion, de la stratégie économique ou industrielle et des fusions et acquisition. La prise de participations. Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civils ou commerciales, pouvant se rattacher directement ou indirectement à ct objet T tous objets similaires, ou connexes, ou susceptibles D favoriser le développement de la société. L'orientation de la société est en cohérence avec les objectifs D développement durable de la fondation d'entreprise fondation du littoral qui peut être directement actionnaire de la société et avoir un rôle de référence dans la bonne gouvernance de la société..
Adresse : 13 bis, avenue de La Motte-Picquet, 75007 Paris.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 février 2022, désignant : administrateur Selarl P2g en la personne de Me Céline Pelzer 48 rue La Fayette 75009 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Athena en la personne de Me Charlotte Thirion 16 rue Friant 75014 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.